

POURQUOI SUIS-JE VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?

Notre premier réflexe nous dicte de réfléchir à des moyens de tenir les cambrioleurs éloignés en améliorant par exemple les mesures de sécurité des portes et des fenêtres ou en installant un système d'alarme.

Pourtant, lorsqu'ils évaluent une habitation depuis la rue la plupart des cambrioleurs s'assurent que d'autres critères sont présents.

Sachez donc que des habitations isolées, des jardins excessivement aménagés, de hautes haies végétales, ou de hautes clôtures pouvant les cacher facilement de la rue, sont des critères recherchés en priorité.

Des signes d'absence des occupants, comme des volets fermés, une boîte aux lettres remplie, l'absence d'un véhicule stationné habituellement dans l'allée, mais aussi de nombreux moyens de fuites sont également des critères recherchés. Prenez donc immédiatement les mesures qui s'imposent.

Vous êtes victime de cambriolages à répétition ?

Si vous n'avez pas pris la décision d'améliorer votre sécurité par des éléments visibles depuis la voie publique lors de votre dernier cambriolage, il est fort probable que vous soyez de nouveau cambriolé dans les semaines, les mois, ou les années qui suivent.

Si des cambrioleurs ont trouvé votre habitation attirante et que vous n'améliorez rien, d'autres le penseront encore.

JE CACHE MES BIJOUX AVANT DE M'ABSENTER.

Je ne conserve jamais mes bijoux dans ma chambre à coucher ou ma salle de bains.

Saviez-vous que si rien n'arrête les cambrioleurs, ils fouilleront toujours la chambre parentale ou la salle de bains. Pourquoi ? Parce qu'ils savent que vous y rangez tous vos bijoux.

Je préfère donc les ranger dans un coffre-fort ou dans un endroit plus inhabituel. Si vous avez des bijoux de valeur, investissez dans un coffre-fort de qualité que vous scellerez obligatoirement au sol dans une pièce peu passagère. Couplé à une alarme avec une sirène extérieure, vous augmenterez considérablement vos chances de les protéger.

Pour les bijoux que vous ne portez jamais, déposez-les dans un coffre à votre banque. A partir de 100 euros par an, cette solution reste la plus sûre.

Je fais expertiser mes bijoux. Vous avez hérité de bijoux dont vous ignorez la valeur. Faites-les expertiser par un bijoutier, expert en joaillerie, et demandez-lui un rapport écrit qui vous sera indispensable pour être remboursé par votre assurance en cas de vol.

Je fais l'inventaire de tous mes bijoux et je les prends en photographie. Ce procédé facilitera votre déclaration de vol dans votre brigade de gendarmerie locale, et l'identification d'un objet comme étant le vôtre en cas de découverte par nos services.

Rappelez-vous que les bijoux comptent parmi les objets préférés des voleurs : ils sont faciles à transporter, faciles à revendre, et souvent impossibles à identifier.

Votre brigade de gendarmerie locale



01

Votre **gendarmerie locale** communique

GRUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX-SEVRES

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Je rends mon logement moins attirant pour les cambrioleurs (1/2).

Mesures organisationnelles et environnementales

Un grand nombre de cambriolages pourraient être évités si vous appliquiez des mesures de prévention simples et économiques.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[gendarmerie.deux.sevres](https://www.facebook.com/gendarmerie.deux.sevres)

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE SECURITE

Ne pas jeter sur la voie publique

Mesures organisationnelles

Protéger ses biens, c'est d'abord prendre de bonnes habitudes. Ces mesures simples à mettre en oeuvre et très peu coûteuses constituent la première étape de la sécurisation de votre habitation.

Fermez toujours vos portes et fenêtres.

Prenez l'habitude de toujours verrouiller vos portes à double tour, même si vous vous trouvez dans la maison ou dans le jardin.

Fermez toujours votre portail et votre portillon. Même s'ils sont relativement bas, ils constitueront un obstacle supplémentaire dans la fuite du cambrioleur.

Ne laissez jamais les clés sur les serrures si celles-ci sont visibles depuis l'extérieur (par exemple sur une porte-fenêtre ou une fenêtre).

Ne cachez pas de clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou à un autre endroit facilement accessible, ce sont les premières cachettes que les cambrioleurs inspectent!

Ne laissez jamais votre porte de garage trop longtemps ouverte, surtout si les objets présents sont facilement visibles par les passants (évités au maximum de conserver vos objets de valeur dans votre cabanon de jardin, en sachant qu'aucun moyen mécanique ne permet de le sécuriser efficacement).

N'exposez jamais vos objets de valeur (ordinateur, téléphone, bijoux, chéquier, portefeuille...) au regard des passants.

NE LES NEGLIGEZ SURTOUT PAS

Pour améliorer la sécurité de votre quartier

Faites la connaissance de vos voisins. Apprenez à reconnaître leurs véhicules. Mettez-vous d'accord sur des signaux d'alarme ou de détresse à utiliser en cas de besoin.

**Rejoignez le dispositif
PARTICIPATION CITOYENNE.**

LORSQUE VOUS VOUS ABSENTEZ

Laissez toujours fermer les volets qui ne sont pas visibles depuis la voie publique.

Ne laissez jamais de mot sur votre porte ou sur votre répondeur téléphonique signalant votre absence (ni sur les réseaux sociaux).

Donnez l'impression que votre logement est occupé

Faites ouvrir la journée les volets des ouvertures visibles depuis la rue.

Ne laissez jamais du courrier s'entasser dans votre boîte aux lettres.

Faites bouger votre véhicule resté stationné devant chez vous.

Faites sortir les poubelles les jours de ramassage.

Demandez à votre voisin de mettre de temps en temps son véhicule devant chez vous.

Faites étendre du linge sur votre étendoir extérieur, etc.

Mesures environnementales

Une haie aveuglant entièrement une habitation constitue un attrait plus puissant pour un voleur que tout autre aspect.

Elle cache vos portes et fenêtres, et permet ainsi aux cambrioleurs de se déplacer facilement sur votre propriété sans être vus.

Il apparaît donc indispensable de trouver un juste équilibre entre intimité et sécurité, en limitant si possible la hauteur des haies aux endroits nécessaires. N'oubliez pas qu'une haie (ou une clôture) trop haute empêchera votre voisin de surveiller de manière informelle votre propriété durant vos absences.

Pour améliorer votre sécurité, nous vous proposons les conseils suivants:

Élaguez ou arrachez les arbres et arbustes qui cachent vos portes et fenêtres depuis la voie publique (également ceux qui permettent de passer par l'étage).

Coupez votre haie à moins d'un mètre de hauteur sur votre façade principale afin de ne pas empêcher la visibilité de vos ouvertures depuis la voie publique.

Plantez des épineux qui pourront dissuader ou ralentir la progression des cambrioleurs (sous vos fenêtres par exemple).

Installez une clôture et un portail d'accès verrouillable, permettant depuis la voie publique de voir l'intérieur de votre propriété.

Installez un éclairage extérieur à détecteur de mouvement

Il dissuadera efficacement les intrus et alertera d'éventuels témoins. L'installation d'un éclairage activé par le mouvement indique également aux éventuels cambrioleurs que le propriétaire tient à sa sécurité.

**LA LUMIÈRE EST L'ENNEMIE DES
CAMBRIOLEURS**